

Mission régionale d'autorité environnementale **Région Hauts-de-France**

Relevé de décisions de la séance du 2 juillet 2019

Présidente de la séance : Patricia CORREZE-LENEE

Autres membres présents :

- Philippe DUCROCQ
- Philippe GRATADOUR
- Valérie MOREL

Plans programmes : décisions prises dans le cadre du cas par cas

Liste des dossiers soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

Néant

Liste des dossiers non soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- ➤ Mises en compatibilité des PLU de Libercourt, Carvin et du PLUi du SIVOM de Coucelles-les-Lens pour aire d'accueil des gens du voyage (62) – 3 décisions
- Modification du PLU de Beuvardes (02)
- Modification du PLU de Mont d'Origny (02)
- Révision du PLU d'Acy-en-Multien (60)
- Modification du PLU de Poulainville (80)

Plans programmes : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

- > Elaboration du PLU d'Auberchicourt (59)
- > Elaboration du PLUi Ouest Amiens (80)
- ➤ Elaboration du PLUi HD de la communauté urbaine de Dunkerque (59)

Projets : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

Aménagement du Quartier des Musiciens (ZAC Massent-Ravel) à Outreau (62)

Autres dossiers soumis à délibération

<u>Plans-programmes</u>: <u>Décision d'avis tacite</u>

- Dans l'état des informations fournies dans la grille d'analyse renseignée par la DREAL, après en avoir délibéré, la MRAe a jugé qu'il n'était pas nécessaire de formuler un avis pour l'élaboration du PLU de Viels-Maisons (02), soumise à évaluation environnementale.
- Dans l'état des informations fournies dans la grille d'analyse renseignée par la DREAL, après en avoir délibéré, la MRAe a jugé qu'il n'était pas nécessaire de formuler un avis pour l'élaboration du PLU de Neuville-Bosc (60), soumise à évaluation environnementale.

Projets: Décisions d'avis tacite

- ➤ Dans l'état des informations fournies dans la grille d'analyse renseignée par la DREAL, après en avoir délibéré, la MRAe a jugé qu'il n'était pas nécessaire de formuler un avis pour le projet d'aménagement du site « Le Plasch » à Wormhout (59), soumis à évaluation environnementale.
- ➤ Dans l'état des informations fournies dans la grille d'analyse renseignée par la DREAL, après en avoir délibéré, la MRAe a jugé qu'il n'était pas nécessaire de formuler un avis pour le projet de carrière de craie de la CABC (Compagnie Agricole de Broyage de Craie) à Grivesnes (80), soumis à évaluation environnementale.

Désignation de coordonnateurs de la MRAe pour des dossiers non soumis à délibération collégiale

Après consultation des membres, Agnès MOUCHARD, membre permanente de la MRAe, est désignée coordonnatrice sur le projet d'avis relatif au projet de parc éolien du Bois des Margaines à Hornoy-le-Bourg (80), sur lequel lui est déléguée la compétence de statuer.

Autres dossiers

Néant

La Présidente de la MRAe,

Patricia CORREZE-LENEE